



Mairie de Combs-la-Ville
Esplanade Charles de Gaulle
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 13.16.00
Fax : 01 60.18.06.15

Mars 2020

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : **AUXILIAIRE DE PUERICULTURE VOLANTE**

DIRECTION : DIRECTION ACTION SOCIALE - PETITE ENFANCE

SERVICE : Halte-Jeux « LES LUTINS », Crèches collectives « LES FARFADETS » et « LES MOUSSAILLONS»

I – DESCRIPTION DU POSTE

Missions principales :

- Se conformer aux projets pédagogiques mis en place dans chacune des structures en suivant l'évolution des pratiques professionnelles.
- Accueillir l'enfant et sa famille tout en respectant et en valorisant la fonction parentale.
- Répondre aux besoins de l'enfant en lui dispensant les soins de bien-être, de confort et de sécurité, tout en veillant à son développement psycho-affectif et moteur.

Placé sous la responsabilité des directrices des équipements, de la directrice de permanence ou directrice adjointe.

Niveau du poste dans l'organigramme : DG→DGAS→ Directrice action sociale petite enfance→ Directrice crèche et Halte jeux → Auxiliaire de Puériculture

Activités principales :

- Organisation de la journée avec le souci du respect du rythme de vie de chaque enfant et de la sécurité physique et affective.
- Proposer des activités stimulantes et adaptées au développement de l'enfant.
- Observation de l'enfant et évaluation du développement harmonieux de l'enfant.
- Organisation des repas dans le respect des règles d'hygiène, de diététique et de confort.
- Suivi staturo-pondéral.
- Soins corporels, hygiène de vie, surveillance et respect des rythmes de sommeil.
- Participer aux animations, sorties, fêtes, et décoration de la structure.
- Aménagement des lieux de vie et de l'espace en fonction des groupes et des âges.
- En cas d'absence d'agents techniques, assurer, l'hygiène et l'entretien des locaux (lieux de vie, salle de bains, parties communes, lingerie, cuisine...).
- Tâches d'entretien, respect du matériel, désinfection.
- Intervention en cuisine pour la préparation à des repas ponctuellement ou quotidiennement en fonction du service.
- Transmettre à la responsable et à l'agent technique de la cuisine, les informations concernant les évolutions des régimes alimentaires des enfants.

II – PROFIL DU POSTE

Connaissances théoriques et pratiques

Etre titulaire du DEAP (Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture)

PSC1

Savoir-faire

Aptitude à l'initiative et à l'autonomie.

Savoir travailler en équipe et entretenir de bonnes relations avec les collègues.

Aptitude à animer des groupes d'enfants.

Aptitude à transmettre des informations objectives.

Savoir-être

Entretien de bonnes relations avec les parents et les équipes des autres structures municipales de la Petite Enfance.

Esprit de créativité et motivation indispensable.

Accueil et capacité d'écoute.

Disponibilité et adaptabilité.

Discrétion absolue (secret professionnel et droit de réserve).

Tolérante et patiente.

Présentation soignée et tenue correcte.

Consciencieuse et rigoureuse.

Capacité de discernement dans les propos tenus et dans les décisions prises.

III – LES CONTRAINTES SPECIFIQUES DU POSTE

Adaptabilité aux changements d'horaires et heures supplémentaires en fonction des nécessités du service.

Réunions en soirée ou sur le temps des coupures (psychologue, réunion d'équipe, formation...).

Planning des congés par roulement en dehors des fermetures de structure.

Fermeture de l'équipement 3 ou 4 semaines l'été, 1 ou 2 semaines fêtes de fin d'année, pont de l'Ascension.

Possibilité de changer d'établissement en cours de journée.

IV – NIVEAU DE RECRUTEMENT (grade)

Catégorie C – Auxiliaire de puériculture

V – CONDITIONS DE TRAVAIL ET AVANTAGES LOCAUX

Temps de travail : 37h30 hebdomadaires

RTT : 48h45 – 6,5 jours

Congés : 32 jours

NBI OUI NON

Régime indemnitaire :

GROUPE	INTITULE DU GROUPE	FONCTION CORRESPONDANTE	COTATION	PLAFOND	PART FIXE MENSUELLE DU RIFSEEP
C2B	Encadrants d'enfants diplômés	Auxiliaire de puériculture « volante »	14/30	7.200,00 €	280,00 €

Part variable sur la base de l'entretien d'évaluation n-1

Prime annuelle.

Adhésion au CNAS

Protection sociale complémentaire (garantie maintien de salaire) = adhésion possible au contrat collectif Territoria Mutuelle.

Restauration municipale : possible en fonction des horaires.

Véhicule : non

La présente fiche de poste est susceptible d'évolutions selon nécessités (missions et conditions de travail).

Poste à pourvoir rapidement

**Une lettre de candidature et un CV sont à adresser le plus rapidement possible
à l'attention de Monsieur le Maire
Hôtel de Ville – Esplanade Charles de Gaulle
77380 COMBS LA VILLE
contact@mairie-combs-la-ville.fr**